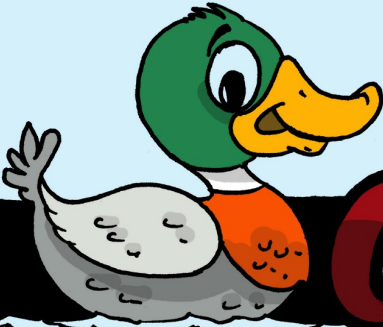


le petit aturnin



PRINTEMPS 2020

Spécial comptes administratifs & de gestion



Le sommaire



En attendant de pouvoir vous retrouver avec un *P'tit Saturnin* complet, après la crise sanitaire, veuillez trouver un numéro spécial « Comptes administratifs & de gestion ».

- P.3 • L'édito
- P.4 à 7 • Les échos du conseil
- P.7 • Les travaux

Bienvenue à Martine, qui assure le rôle de secrétaire et chargée d'accueil à la mairie. Elle est arrivée parmi nous le 1er décembre dernier.

Les permanences des élus



La nouvelle équipe municipale élue au 1er tour des élections

Liste « Saint-Sornin 2020 Pour un nouvel élan »

Lorsque le Conseil municipal sera installé, nous vous indiquerons les permanences des élus.

Outre J. Papineau pour St-Sornin, l'ensemble des maires sur le territoire du Bassin de Marennes a été réélu en mars dernier : M. Vallet (Marennes-Hiers-Brouage), G. Bégu Le Rocheleuil (St-Just-Luzac), G. Proteau (Bourcefranc-Le Chapus), P. Brouhard (Le Gua).

À Nieulle-sur-Seudre, F. Servent est le successeur de J.F Lagarde.

Directeur de publication
Joël Papineau
Responsable de rédaction
Marie-Thérèse Grandillon

Rédaction—mise en page
L'atelier Flaubert - latelier.flaubert@gmail.com

Avec la participation de Marie-Cécile Hilaire



L'édito

Très chers administrés,

Je ne pensais pas, et vous non plus très certainement, vivre la situation actuelle. Un ennemi invisible vient contrarier notre rythme et façon de vivre. Nous avons dû nous adapter et respecter le confinement avant de nous organiser pour accepter le mieux possible cette crise sanitaire. Je vous remercie pour le respect des consignes afin d'éviter la propagation. Votre solidarité et votre démarche volontaire d'aider et d'être à la disposition de la collectivité est le constat positif que je fais. Merci !

En attendant la mise en place du nouveau Conseil municipal, j'ai demandé aux plus fragiles de l'ancien exécutif de respecter le confinement afin de protéger leur santé. Nous avons également mis en place le « plan canicule » qui consiste à s'assurer du bon état de santé et des besoins alimentaires de nos aînés. Nous avons ainsi, avec le centre intercommunal d'action sociale, pu nous organiser pour subvenir à leurs besoins de façon régulière. Nos salariés ont repris le travail sur la base du volontariat et dans des conditions strictes de fonctionnement, équipés du matériel nécessaire et avec contrôle régulier de leur état de santé ; **nous pouvons ainsi assurer la continuité des services administratifs et espaces verts.**

Nous allons progressivement reprendre nos activités en apprenant à vivre avec ce virus, en étant doté de masques lavables fournis par le département et l'État, mais également fabriqués par les bénévoles de notre commune. La crise sanitaire entraîne une crise économique importante, des mesures exceptionnelles sont mises en place par l'État, la région et les établissements financiers. Sur notre commune nous avons peu d'entreprise, une seule avec un bail commercial avec la collectivité, le loyer est suspendu : j'en proposerai l'annulation au conseil municipal.

Nous démarrons un nouveau mandat dans des conditions très particulières, confortés par la confiance que vous m'avez à nouveau accordée avec une **nouvelle équipe élue à 68%**. Une nouvelle fois, vous avez fait preuve d'une exemplarité en terme de civisme : **89 % de taux de participation**. Merci à tous ceux qui nous ont apporté leur soutien. Je salue et remercie également l'équipe sortante : Patricia Groux, Éric Vignaud, Béatrice Ravet, Marie-Thérèse Grandillon, Annick Mitchell à qui je dois beaucoup ainsi que mon fidèle compagnon Claude Gaudin, mais également l'ensemble des salariés pour leur engagement au quotidien. : sans eux, rien n'est possible. **Je suis fier de vous représenter vous et notre village dans les différentes instances intercommunales départementales et régionales.**

Bien à vous,
Passionnément,

Joël Papineau

Vote des comptes administratifs et de gestion

Le 27 mars dernier, le Conseil municipal a voté les comptes administratifs et de gestion de l'année 2019.

Une bonne santé financière

« L'année 2019 se caractérise par un excédent de fonctionnement de 109 776,20€ » explique Joël Papineau. « Cela est signe de bonne gestion. La trésorerie, au 31 décembre 2019, est de 459 904,72 €. » Les comptes administratifs de la commune retracent la situation exacte des finances de la mairie pour l'année écoulée ; élaborés par le maire, ils doivent correspondre au compte de gestion établi parallèlement par la comptable du Trésor public de Marennes.

La gestion d'une collectivité locale, contrairement à une entreprise, n'a pas comme objectif de réaliser un bénéfice mais de gérer à l'équilibre un budget d'investissement et de fonctionnement en redistribuant intelligemment les impôts collectés au service des administrés.

« En 5 années, nous n'avons pas augmenté la fiscalité

communale, afin de donner un coup de pouce au pouvoir d'achat », ajoute Monsieur le maire.

Les comptes : tableaux et diagrammes explicatifs

- **Section fonctionnement** : il s'agit des dépenses et recettes réelles en fonctionnement de la commune (charges du personnel, charges de gestion courante...);
- **Section investissement** : l'investissement correspond aux projets de développement fixés par le Conseil municipal et réalisés en 2019. Il comprend notamment les travaux, l'éclairage public et l'enfouissement des réseaux.

Vous trouverez également les tableaux récapitulatifs des comptes du Centre communal d'action sociale (CCAS) à la page 7.

Le détail des comptes administratifs est consultable en mairie.

RÉSULTATS

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	327 458,76 €
Recettes	532 964,72 €
Résultat de l'exercice 2019	205 505,96 €
Report excédentaire 2018	31 351,96 €
Excédent de clôture	236 857,92 €

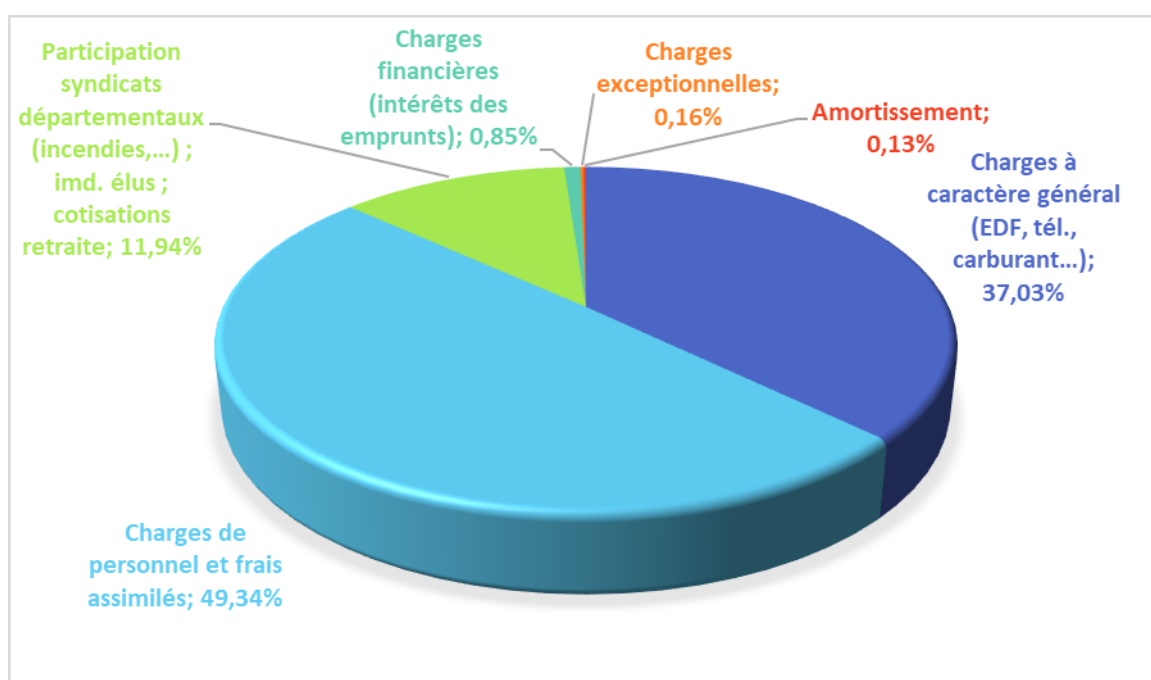
SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	148 414,54 €
Recettes	234 142,00€
Résultat de l'exercice 2019	85 727,46 €
Report 2018	-33 806,11 €
Résultat de clôture 2019	51 921,35 €
Restes à réaliser dépenses	306 100,72 €
Restes à réaliser recettes	127 097,65 €
Besoin de financement	127 081,72 €

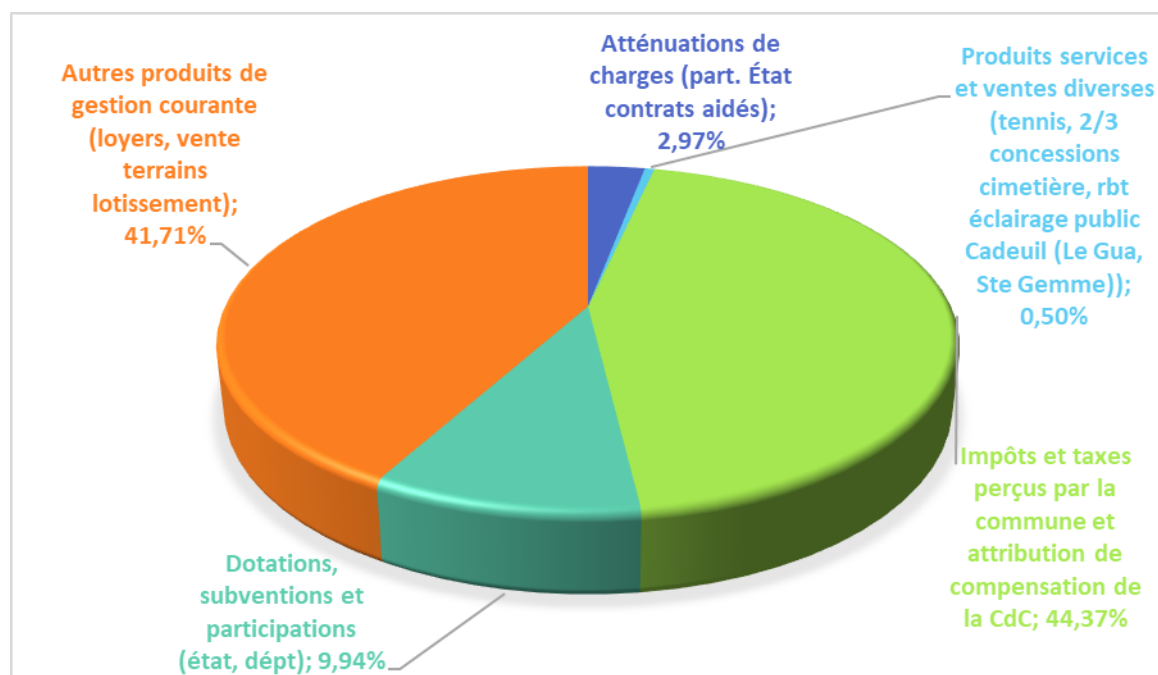
AFFECTATION DES RÉSULTATS

Excédent de clôture 2019 section de fonctionnement	236 857,92 €
Versés à la section d'investissement	-127 081,72 €
Excédent de fonctionnement 2019	109 776,20 €

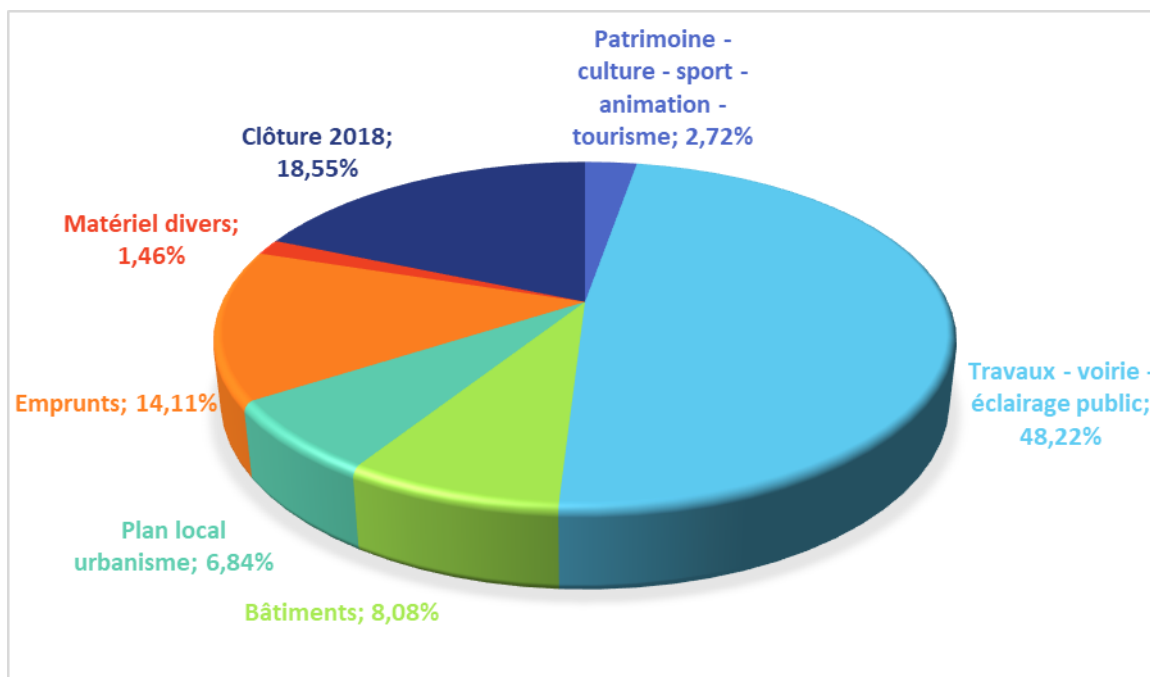
Dépenses de fonctionnement (sur un total de 327 458,76 €)



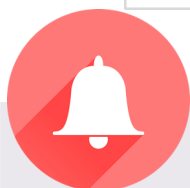
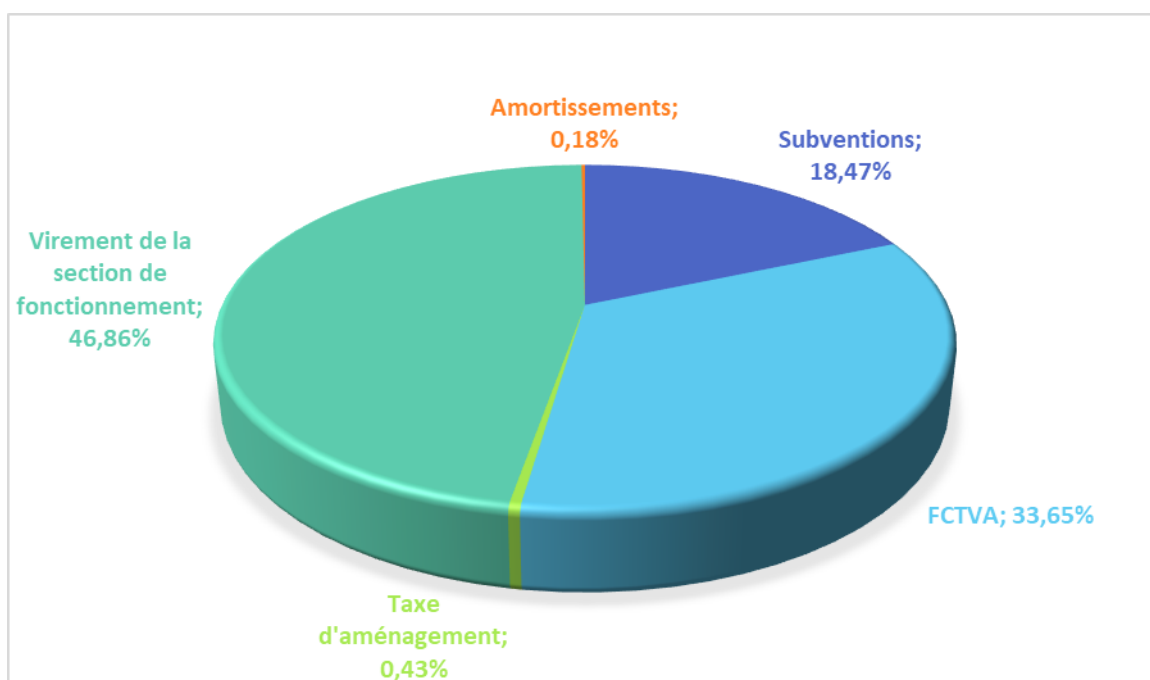
Recettes de fonctionnement (sur un total de 532 964,72 €)



Dépenses d'investissement (sur un total de 148 414,54€)



Recettes d'investissement (sur un total de 234 142,00€)



Covid-19 : Les aides aux entreprises sur le Bassin de Marennes

Pour suivre les dernières actualités concernant les aides aux entreprises sur l'ensemble du territoire du Bassin de Marennes, rendez-vous sur la page Facebook de la Communauté de communes ou sur le site internet bassin-de-marennes.com

COMPTES DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses (repas aînés, part. Noël enfants)	1 844, 71 €
Recettes (1/3 concessions cimetière, fermages, loyer maison de Broue)	2 643,28 €
Résultat de l'exercice 2019	798,57 €
Report excédentaire 2018	30 015,31 €
Excédent de clôture	30 813,88 €

**Excédent
budgétaire
25 063,88 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses (mur Broue (Chapelle))	8 520,00 €
Recettes	0,00 €
Résultat de l'exercice 2019	-8 520,00 €
Report excédentaire 2018	2 770,00 €
Excédent de clôture	-5 750,00 €

Les travaux

Les travaux rues du Petit Moulin, de la Tourette et de la Bretèche sont réalisés, il ne reste que quelques finitions et la mise en place de ralentisseurs à effectuer dans la rue du petit Moulin.

Les travaux s'élèvent à 186 177,00 € financés par un emprunt de 100 000 € à 0.95% , une subvention d'état (DETR) 27 097.65€, départementale 35 000 € et un autofinancement de 24 100 €.

« *Nous continuons la rénovation des toitures de nos bâtiments publics qui en ont grand besoin au niveau de la mairie* », explique Joël Papineau. « //

faudra ensuite programmer la toiture de nos logements au-dessus de la bibliothèque et rue du vieux four ainsi que l'école et la salle des fêtes. Nous aurons ainsi remis en état les toitures de l'ensemble de nos bâtiments au cours du mandat précédent et celui-ci. »

Le porche du cimetière est également remis à neuf, tandis que de nouveaux panneaux d'affichage municipal sont en cours de fabrication afin d'être installés à Broue, Thoriat, Bien Assis et Saint-Nadeau.





*Les fleurs printanières
à Saint-Lornin*

photographiées par Sylvie Sabourin

